

## LES TROIS SINGES

Décidément le CCAF n'arrive pas à décoller.

Les médias arméniens peuvent taire les démissions successives et les communiquées en s'appliquant une autocensure. Les uns peuvent essayer de minimiser la gravité de la situation en faisant croire que la démission de l'ADL n'est qu'un mouvement d'humeur. D'autres, qui n'ont de cesse de répéter qu'ils sont apolitiques, veulent donner des leçons de... politique. Le président peut écrire des articles ecuméniques en essayant de faire porter le chapeau aux uns et aux autres, au lieu de s'interroger sur ses propres responsabilités dans la détérioration du climat ainsi que la faillite d'une méthode. Pour autant, à ce jour, les questions de fond relatives à l'avenir du CCAF ne sont toujours pas abordées.

Analysons les faits. Après le vote de la loi du 29 janvier 2001 reconnaissant le génocide arménien, l'ensemble des organisations ont souhaité élargir le champ d'action du Comité du 24 Avril et le transformer en une coordination au niveau hexagonal avec trois pôles ; Ile de France, Centre (Rhône-Alpes, Valence, Grenoble) et la région PACA (Marseille-Nice). Les trois entités réunies auraient abouti au CCAF France. Cela supposait donc des sections CCAF régionales ayant les mêmes structures, basées sur le même type de statuts. Or où en est-on ?

Le 7 novembre 2001, suite à l'élection contestée du président à la tête du CCAF de Paris, les représentants de la FRA Dashnagsoutioum refusaient d'entrer dans le Bureau.

Quelques semaines après cette élection, la section Marseille de la FRA s'est retirée complètement du CCAF locale et a créé, dans les 48h, une structure parallèle, la CRAAM, regroupant les organisations proches d'elle.

Malgré la bonne volonté de nombre de participants dans la région Rhône Alpes, le CCAF local n'est toujours pas mis en place.

Le 15 mai 2002, le représentant des "Amis de la Nouvelle d'Arménie Magazine" démissionne de son poste de vice-président (du CCAF Paris).

Les représentants de l'ADL constatant d'une part cette ambiance malsaine due à l'attitude de la famille FRA (agressions verbales et provocations se sont multipliées ces derniers temps), et l'absence de cohérence dans les prises de décisions et le non-respect des statuts par la présidence d'autre part, ont préféré démissionner du poste de vice-président et du Conseil d'administration par une lettre adressée le 16 mai 2002 au président et aux membres du Bureau. Il est à noter qu'à mi-août, c'est à dire trois mois après l'avoir reçu, le Bureau n'avait toujours pas accusé réception de cette lettre de démission, ni avait cherché à savoir les raisons exactes de cette contestation, préférant la politique de l'autruche à une recherche de solution en affrontant les vraies questions. **A chacun sa méthode, mais nous ne pensons pas que celle qui consiste à clore ses yeux, boucher ses oreilles et fermer sa bouche, en restant dans le brouillard des non-dits, puisse résoudre les problèmes.**

Toutefois, membre fondateur du Comité du 24 Avril et du CCAF, ADL reste, *de jure*, membre de cette structure et continue à assurer la présidence de la Commission d'arbitrage (dont le pré-

## LES DIMANCHES DE REFLEXIONS DE L'ADL

La section ADL de Paris, pour ses journées de réflexions, a arrêté les dates du 29 septembre, 20 octobre et 24 novembre.

Ces réunions de travail auront lieu au :

**Centre Culturel de A. Manoogian, 118 rue de Courcelles - Paris 17 de 10h à 18h avec des différents intervenants.**

**Les programmes détaillés seront adressés aux personnes inscrites.**

Les journées de réflexions seront ouvertes au public sur inscription. Vous pouvez vous inscrire soit à l'aide du bulletin ci-dessous soit sur notre site internet <http://adl.hayway.org>. Les débats seront axés sur des thèmes divers concernant la communauté. Chaque journée sera réservée à un thème.

### 1. La Cause arménienne

- Reconnaissance du génocide par la Turquie / Lutte contre le négationnisme, enseignement de l'histoire arménienne dans les écoles, extension de la loi du 29 janvier 2001

- Les réparations : définition de ces réparations, politique à entreprendre pour faire reconnaître nos droits, puis pour obtenir réparation.

- Les actions en France et en Europe (communication, lobbying, ...)

### 2. La vie communautaire : transmission de l'arménité

- Les différents problèmes rencontrés : intégration, mixité, connaissance de la langue, de l'histoire...

- Les moyens de les résoudre : encadrements, formations, écoles, stages, associations...

### 3. Spurk / Arménie

Comment aider l'Arménie sur les plans :

- Politique (blocus, le conflit du Karabagh, Djavaghk...)

- Economique

- Social (exode de la population, la santé, ..)

- Juridique...

- Différents types d'actions en France et en Europe (lobbying, investissements, aide humanitaire...)

### Bulletin d'inscription aux Dimanches de Réflexions à retourner à ADL 29 rue E. Dolet - 94140 Alfortville

Veuillez m'inscrire à la réunion "Réflexions" du 29 septembre 2002

Je veux déjeuner sur place (buffet froid, boissons, café) PAF 10 euros

Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Cp Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

sident est Jean Gurégian). L'ADL croit plus que jamais à l'utilité d'une organisation comme le CCAF vu les tâches que nous devons accomplir dans le spurk, en Arménie et au Karabagh. Encore faut-il que pour être efficace l'énergie de chaque organisation puisse être orientée vers la réalisation de ces projets au lieu d'être gaspillée dans des querelles stériles. Pour cela, il faut des personnes pour servir la Cause Arménienne et non pas pour s'en servir. ■

Représentation exceptionnelle de  
**l'Ensemble Arménien Navasart**

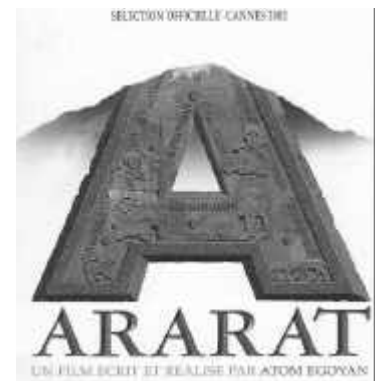
**Samedi 5 Octobre à 20h30**  
à l'Opéra de Massy

1, pl. de France - 91300 Massy  
50 danseurs, 15 musiciens, 2 chanteurs

**PAF: 18 Eu**

Rés.: 0144402874 ou 0686006050

### Le film d'Atom Egoyan



sur les écrans le mercredi  
4 septembre 2002



### JERUSALEM : APRES L'OFFENSE, L'INJURE

Comme si l'offense faite par Israël à la mémoire du peuple arménien était insuffisante, son armée confisque Baron Der, une propriété sacrée du Patriarcat de Jérusalem.

**L**a nouvelle a été publiée le 11 juillet dans le quotidien Ha'aretz : l'armée israélienne a confisqué des biens immobiliers arméniens, au nord de Bethléem, pour ériger un mur entre la colonie juive de Gilo et le camp de réfugié palestinien de Aïda. Israël vise, évidemment, l'intégration dans le "Grand Jérusalem" de toutes les terres confisquées et regroupées dans l'enceinte du mur – après les avoir annexées.

#### Editorial

#### LA RÉALISATION DU "GRAND JÉRUSALEM".

Après la résolution 181 de l'ONU (29/11/47), qui recommanda le partage de la Palestine en un Etat juif, un Etat arabe et une zone "sous régime international particulier", la première guerre israélo-arabe fut déclenchée le 15 mai 1948. Israël visait un double objectif : occuper les faubourgs de Jérusalem et ouvrir un corridor entre la Vieille Ville et son territoire. Ce fut l'occupation de Jérusalem-Ouest. Ensuite, après la Guerre des six jours en 1967, ce fut l'occupation de Jérusalem-Est. Puis ce fut l'annexion lorsque, le 30 juillet 1980, le parlement israélien décréta "Jérusalem entière et réunifiée est la capitale d'Israël".

Jérusalem elle-même est peu étendue et, après avoir annexé toute la ville, Israël a cherché à étendre ses limites le plus possible. Dans un premier temps, il fallait implanter une population juive majoritaire et annexer les zones inhabitées ou peu habitées situées entre les villages palestiniens avoisinants : le "Grand Jérusalem" devint ainsi, peu à peu, un concept extensible au fur et à mesure des besoins de la politique d'implantation israélienne.

Dans cette stratégie de grignotage, la destruction et la confiscation des biens et des terres jouèrent un rôle clé. La politique de judaïsation de Jérusalem est menée depuis 1993 sous la direction du

*suite page 2*

### PLAIDOYER EN FAVEUR DES ARMÉNIENS DE GEORGIE

Durant les années qui précéderent la chute de l'URSS, les Arméniens vivants de ce côté-ci du rideau de fer montrèrent au monde que la Question arménienne était toujours un grand sujet de politique étrangère.

**C**omme ce fut hier le cas pour l'Arménie occidentale et la Cilicie, des lieux comme Artsakhk, Djavakhk, Gandzak, Nakhitchevan, etc., sont aujourd'hui projetées au cœur du Grand Jeu qui se déroule autour de la Caspienne. Ce sont ces territoires arméniens qui doivent être en priorité au centre des préoccupations politiques de nos forces vives en diaspora car ils contribuent, par leur existence pérenne, à l'actualisation de la Question et de la Cause arménienne.

Le Djavakhk est l'un de ces territoires.

Il est situé au sud-est d'un Etat fédéral composé par les Républiques de Géorgie et d'Adjarie. Peuplé par 98% d'Arméniens, flanqué d'une frontière commune avec l'Arménie et... la Turquie, ce territoire arménien, qui fut rattaché arbitrairement à la république soviétique de Géorgie, est situé au cœur d'un vaste enjeu géopolitique.

#### L'ENDIGUEMENT DES ARMÉNIENS DANS LE SUD DU CAUCASE

La politique régionale en matière de transport dans le sud du Caucase heurte directement les intérêts vitaux du peuple arménien. En effet, l'Arménie ne bénéficie pas de la ristourne de 50% accordée par la Géorgie à l'Azerbaïdjan pour le transit de marchandises. Pourtant, si l'on se réfère au programme Transport Corridor Europe Caucase Asie, l'Arménie a droit au même traitement. Afin de justifier cette différence, la Géorgie se retranche derrière un prétexte fallacieux : pour elle, les flux de marchandises seraient insuffisantes pour que sa voisine bénéficie d'une telle réduction. De son côté, l'Arménie rétorque que son application permettrait au contraire d'augmenter le volume de ses flux. A priori, ceci paraît être dans l'intérêt des deux pays. Seulement voilà, la Géorgie contribue à sa manière au blocus exercé contre l'Arménie par l'Azerbaïdjan et la Turquie. Pour servir au mieux ce but, elle impose en outre à

l'Arménie le paiement d'une exorbitante taxe de transit sous un autre prétexte fallacieux : le trafic routier à destination et en provenance d'Arménie abîmerait le bitume et cela nécessiterait, par conséquent, une participation financière de la part des Arméniens. L'Azerbaïdjan, dont le trafic routier est supérieur à celui de l'Arménie, en est évidemment exonéré. La police participe également puisqu'elle rackette tous les véhicules arméniens qui circulent en Géorgie. Cette situation permet aux transporteurs géorgiens de conserver le monopole du trafic routier à destination et en provenance d'Arménie.

Last but not the least, le conflit abkhaze offre à la Géorgie la possibilité de retarder l'ouverture du chemin de fer qui relie directement l'Arménie à la Russie. Ce conflit, provoqué par la suppression de la république autonome d'Abkhazie, était sur le point d'être réglé, grâce notamment aux efforts de la diplomatie arménienne, lorsqu'en octobre 2001 plusieurs centaines de terroristes géorgiens, tchéchènes et tchérkesses lancèrent une attaque meurtrière contre un village arménien situé derrière la ligne de cessez-le-feu ; bilan : des dizaines de morts et de blessés ; objectif : faire échouer le processus de paix ; résultat : atteint.

#### LA COOPÉRATION MILITAIRE GÉORGIE- OTAN

La coopération militaire avec la Turquie représente un grand danger pour l'Arménie car elle s'inscrit dans la perspective du passage par la Géorgie de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC). Les marchés pétroliers mondiaux, qui sont contrôlés par les Etats-Unis, subissent chaque année une augmentation de la demande d'environ 2 millions de barils par jour et ils attendent désormais que les consortiums internationaux respectent les délais. Pour y parvenir, ceux-ci ont accepté, sous l'impulsion politique des Etats-Unis, d'une part, de renoncer à passer par l'Iran et, d'autre part, de contourner l'Arménie et l'Artsakh par la construction d'un gigantesque oléoduc.

La construction du BTC représente un coût financier très important et son exploitation nécessitera une présence militaire permanente pour garantir sa sécurité dans une région qui est en général comparée à une poudrière. Les consortiums inter-

*suite p.4*

### Censure : La Turquie épinglée par RSF

**V**ous avez du voir ces derniers jours, à la télévision, la campagne organisée par les Reporters Sans Frontières contre la censure pratiquée dans certains pays dont la Turquie. ADL soutient l'organisation Reporters Sans Frontières et invite ses adhérents et sympathisants à soutenir leurs actions courageuses en achetant leurs albums.

Nous reproduisons l'article concernant la Turquie que vous pouvez aussi trouver sur le site Internet de l'organisation à l'adresse [www.rsf.org](http://www.rsf.org) ainsi que d'autres

*suite page 2*

Editorial... suite page 1 informations.

"Les médias sont très nombreux en Turquie et la presse turque est prolifique.

Avec plus de vingt chaînes de télévision nationales et de nombreux quotidiens, le pays ne manque pas d'informations. A l'exception de quelques-unes, celles justement qui permettraient de se faire une idée plus précise de la nature du régime. Aucun média ne peut évoquer librement la question kurde ou le rôle joué par l'armée au sein des institutions. Ces sujets sont tabous, et, de fait, interdits. Plusieurs dizaines de représentants de la presse, de toutes tendances, comparaissent chaque année devant les tribunaux, pour avoir bravé cette censure. Les journalistes mettant en cause l'armée, d'une façon ou d'une autre, sont systématiquement inquiétés. Plusieurs quotidiens ont également fait l'objet de poursuites pour leur couverture des grèves de la faim de prisonniers protestant contre leurs conditions d'incarcération. L'armée impose ses vues à travers le Conseil national de sécurité en charge de la mise en œuvre de la loi d'urgence dans le sud-est anatolien : c'est à

son initiative qu'une quinzaine de journaux kurdes sont interdits dans cette région depuis 2000. Plusieurs cas d'assassinats de journalistes perpétrés dans la zone n'ont toujours pas été élucidés. L'annonce de réformes démocratiques dans le cadre de la candidature de la Turquie à l'Union européenne n'a encore rien changé : les délits de presse et d'opinion sont toujours aussi sévèrement sanctionnés, en vertu d'un arsenal de lois répressives visant à protéger l'Etat contre les revendications kurdes, islamistes ou d'extrême gauche. Plus de 1 000 radios émettent en Turquie, mais aucune n'est autorisée à diffuser de la musique kurde. Celles qui s'y risquent sont systématiquement suspendues par le Haut Conseil de l'audiovisuel. Au moins cinq journalistes sont toujours derrière les barreaux pour la publication d'informations ou d'opinions qui devraient relever de la simple liberté d'expression. L'information en Turquie ? Destination censure.



H. Kivrikoglu

Chef d'état-major des armées, Hüseyin

Kivrikoglu est à ce titre membre du Conseil national de sécurité, organe consultatif en charge de la mise en œuvre de la loi d'urgence dans le Sud-Est anatolien. Instrument redoutable pour réprimer la liberté de la presse et censurer le débat démocratique, cette instance permet en fait à l'armée d'imposer systématiquement ses vues : c'est sous son contrôle qu'une quinzaine de journaux ont été interdits dans le sud-est du pays en 2000. Les journalistes mettant en cause l'armée, d'une façon ou d'une autre, sont systématiquement poursuivis, et le plus souvent condamnés à de lourdes peines. Le délit d'opinion demeure passible de prison, dans ce pays candidat à l'Union européenne. L'universitaire et éditorialiste Fikret Baskaya a ainsi été condamné à un an et quatre mois de prison, et incarcéré en juin 2001, pour avoir qualifié de "raciste et nationaliste" le traitement de la question kurde par les autorités. Cinq autres journalistes restent incarcérés pour leurs opinions. L'Union européenne s'est à plusieurs reprises déclarée préoccupée "par le rôle joué par l'armée" en Turquie."

Jérusalem suite p 1 maire, Ehoud Olmert, et du maire adjoint, Shmouel Meir, qui dirige le Forum pour Jérusalem. Connue sous le nom de Commando juif, cette organisation s'est donné pour mission de faire échec à la paix : " L'interruption des confiscations n'arrêtera pas la judaïsation de la ville. Nous œuvrons sur le long terme, il ne faut pas s'inquiéter de telle ou telle mesure. [...]. Jusqu'à ce que le gouvernement change, il faut veiller aux intérêts du peuple juif à Jérusalem. C'est notre travail. Nous judaïsons la ville dans tous les sens : achat de maisons, activité politique, acti-

vité auprès des Juifs du monde entier. " (Courrier international, 22-28/6/95).

De confiscation en annexion, la " capitale éternelle " d'Israël s'étend aujourd'hui jusqu'à Ramallah au Nord, Bethléem au Sud et Jéricho à l'Est.

#### LE DEVENIR DU QUARTIER ARMÉNIEN DE JÉRUSALEM.

La présence arménienne à Jérusalem remonte à l'adoption par l'Arménie du christianisme en tant que religion d'Etat. Le Patriarcat fut fondé en 638, ce qui en fait le plus grand propriétaire foncier et immobilier de Jérusalem. A Jaffa, ville touristique balnéaire israélienne, ses biens sont très convoités. En Cisjordanie, il est aussi un grand propriétaire : Baron Der, par exemple, fut acquise en 1641.

Sans remonter jusque cette époque, c'est depuis 1852 qu'un firman définit les droits des communautés sur les Lieux Saints. Son contenu est connu sous le nom de statu quo. Reconnu au plan international lors de la conférence de Paris (1856), puis par le traité de Berlin (1878), il a ensuite été entériné par la Grande-Bretagne, lorsqu'elle a hérité du pouvoir en Palestine après la Première Guerre mondiale, et enfin par Israël, dont le parlement vota la " Loi sur la protection des Lieux saints " (22/6/67). A partir de là, le principe de la souveraineté israélienne sur Jérusalem n'était plus contesté par le Vatican et, avec le temps, le statu quo pouvait facilement être mis en cause par Israël sous un quelconque prétexte.

Ce fut le cas lorsque 200 Palestiniens trouvèrent refuge, le 2 avril dernier, auprès d'une cinquantaine de religieux

Arméniens, Grecs et Latins dans la Basilique de la Nativité. Le Vatican, qui s'inquiéta du sort des ecclésiastiques ... cinq jours plus tard – soit le 7 avril – refusa de faire preuve de fermeté envers Israël. Il est vrai, qu'entre temps, le 5 avril, le bureau du procureur du comté de Cuyahoga (Etats-Unis) avait convoqué, suite à des plaintes sexuelles, deux prêtres catholiques de Cleveland. Durant tout le week-end, les médias américains, repris par la presse internationale, avaient monté en épingle ces affaires de pédophilie ; ce qui ébranla le Clergé catholique. La conséquence fut double : d'une part, le Vatican décida d'éteindre en priorité ce grave incendie et, d'autre part, il se détourna des tragiques événements en Terre Sainte. Depuis le siège militaire de la Basilique de la Nativité, force est de reconnaître que c'est le statu quo qui était directement visé par Israël.

La confiscation de Baron Der en vue de son intégration forcée dans le " Grand Jérusalem " constitue un précédent qui vient servir de preuve à cette dernière affirmation.

Deux ans plus tôt, les Etats-Unis et Israël proposèrent, à Camp David II, de placer les Quartiers musulman et catholique sous contrôle palestinien et les Quartiers arménien et juif sous souveraineté israélienne. L'Autorité palestinienne refusa et réclama, sans obtenir gain de cause, la souveraineté sur le Quartier arménien. Lorsque Bill Clinton proposa alors de partager le Quartier arménien entre Israël et l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat opposa personnellement une

Directeur de publication:

Jean V. Sirapian

Rédacteur en chef:

Jean V. Guréghian

Rédaction :

Vrej Armen

Hosrof Baronian,

Razmig,

Nazaret Topalian,

Périodique d'information éditée par  
ADL

Impression : Nodgraph (94-Maisons Alfort)  
commission paritaire n° 0905P11375

Adresse de correspondance :

ADL - 29 rue E. Dolet

94140 Alfortville - France

Tél/Fax: 01 43 75 42 85

email: adl.asso@hayway.org

site web: http://adl.hayway.org

Abonnement annuel (6 numéros) :

16 Euro. Soutien 30 Euro et +

Publicité : 6 euro /colonne/cm

---

© 2002 La Lettre de l'ADL

## Le Point de vue de RAZMIG

### DE NEW DELHI A SEVILLE OU LES DECISIONS COURAGEUSES

Le 6 décembre 1971, une femme courageuse parlait devant le Parlement de l'Inde ; c'était le Premier Ministre Indra Gandhi. Elle avait avec elle le rapport du commandant des forces indiennes au Bangladesh (Pakistan Oriental à l'époque) qui annonçait la bonne nouvelle : Dacca, la capitale, était tombée. Elle avait alors dit devant la Chambre : " Honorables députés, l'Etat de Bangladesh est né et l'Inde est le premier pays à le reconnaître ". Tous les membres - plus de cinq cents élus - applaudissaient debout cette femme qui avait osé intervenir ...

Le début de cette histoire remonte à 1947, lorsque l'Empire des Indes britanniques accédait à l'indépendance. Trois Etats furent créés selon les religions pratiquées dans chacune de ces régions : 1) L'Inde pour les hindous, 2) Le Pakistan pour les musulmans, 3) Le Ceylan pour les bouddhistes. Mais les musulmans étaient majoritaires dans deux régions éloignées de 1500 Km l'une de l'autre : le Pendjab (796 000 km<sup>2</sup>) à l'ouest de l'Inde et le Bengale (144 000 km<sup>2</sup>) à l'est de l'Inde. Les choses furent un peu faites dans la précipitation car l'essentiel était de mettre fin à la tutelle anglaise vieille de deux siècles. Avec le temps, on a constaté que les Pendjabis traitaient les Bengalis comme des citoyens de seconde catégorie d'où la tendance de séparatisme chez ces derniers. Par une répression éclair et horrible en mars 1971, l'armée pakistanaise avait tué des milliers de Bengalis et dix millions de réfugiés s'étaient entassés en Inde. Il est intéressant de constater que les bourreaux et les victimes étaient des musulmans, cependant aucun pays musulman du monde n'a protesté ou hausser sa voix devant ce drame. Et l'intervention de l'Inde, sans tenir compte de "l'intangibilité des frontières", assurait le retour chez eux à dix millions de réfugiés Bengalis.

Nous avons voulu évoquer cet événement de l'histoire récente alors qu'à la fin du mois de juin les chefs d'états et de gouvernements des quinze pays de l'Union Européenne s'étaient réunis à Séville. Devant la poussée de l'extrême-droite par-ci par-là, ces chefs d'états avaient mis à l'ordre du jour le problème de "l'immigration en Europe". Le sujet était très délicat car il s'agissait là du problème de la civilisation deux fois millénaire de notre continent et nous nous souvenons très bien des paroles de Jacques Chirac (bien avant sa présidence) disant que "nous ne pouvons pas intégrer dans notre société les gens qui ne partagent pas nos valeurs". Donc agir avec un humanisme angélique ou, à l'extrême, barricader les frontières de l'Europe ne suffiront pas à résoudre ce problème. Il y a 2500 ans, Hippocrate disait : "aux grands maux il faut trouver de grands remèdes". Par conséquent, pas question de s'attacher à un seul principe et rester bloqué ; il faut analyser chacun des conflits - qui sont sources de misères et de migrations - dans leurs aspects démographiques, économiques, géographiques, historiques, juridiques, et imposer des solutions et même, s'il le faut, intervenir. Le rayonnement de l'Europe sera réel lorsqu'elle ne prendra plus la permission des autres grandes puissances pour agir. L'acte de Madame Indra Gandhi doit être un bel exemple à suivre.

Voici quelques pistes :

1. Les enclaves Ceuta et Melilla sur le sol africain forment des atteintes à l'intégrité territoriale marocaine. Rendre au Maroc ces possessions espagnoles de 32 km<sup>2</sup> au total serait un geste européen de bonne volonté envers le monde arabe et éliminerait des points de passage de clandestins africains. En contrepartie il faudrait organiser un référendum pour l'indépendance du Sahara occidental.
2. La péninsule de Gibraltar en possession britannique est aussi une atteinte à l'intégrité territoriale espagnole et un point de passage pour les clandestins africains. De plus, comme on a aujourd'hui l'Union Européenne, la Marine espagnole pourrait défendre le détroit et ce n'est qu'en cas de grand danger que les autres flottes pourraient aller la soutenir.
3. Les frontières naturelles tracées par la géographie sont plus crédibles que celles tracées par les politiciens. La Grande Bretagne est une île protestante et l'Irlande est une île catholique. On sait très bien que la légère majorité de protestants d'Ulster (1/6 de la superficie d'Irlande) est due à une population injectée de l'extérieur. La résolution de ce problème d'Irlande du nord

serait l'intégration à la République d'Irlande.

4. De même la population turque (18%) du nord de Chypre est injectée de l'extérieur. D'ailleurs selon l'article 21 du Traité de Lausanne (1923), les Turcs chypriotes avaient le choix entre opter pour la nationalité britannique et rester ou bien opter pour la nationalité turque et partir. Quant aux Grecs chypriotes (82%) qui depuis l'invasion turque de 1974 ont été obligés de vivre sur les 63% de la superficie de l'île, malgré les difficultés à surmonter, ils sont devenus, entre autres, les premiers investisseurs étrangers de la Russie. Une comparaison entre les deux partis de l'île montre qu'assurer aux Grecs l'intégrité territoriale de Chypre serait une mesure juste.
5. De même, les deux îles de la Mer Egée, au large des Dardanelles doivent être rendues à l'espace grec car selon l'article 14 du Traité de Lausanne la Turquie devait protéger les populations grecques (95% à Imbros et 75% à Ténédos) de ces îles et les forces de sécurité locale devaient être recrutées parmi les populations autochtones, ce qui n'a pas été respecté. Les vignobles, les pêcheries et les cheptels ont été détruits par les nouveaux arrivants.
6. La Turquie qui a terrorisé l'Europe pendant plus de cinq siècles possède 8 000 Km de côtes alors que l'Arménie dépossédée de ses terres par le Génocide n'a même pas 8 Km de côtes et elle est soumise aux caprices de ses voisins pour ses rapports avec l'extérieur. Avec la révision des traités de Brest-Litovsk (1918), de Gumri (1920), de Moscou (1921), assurer à l'Arménie un accès à la Mer Noire est en même temps une occasion pour les capitaux européens de s'installer aux portes de l'Iran et au-delà accéder facilement aux marchés de l'Asie Centrale et du sous-continent indien.
7. A la page 18 du n° 606 du " Courrier International ", on parle de "l'indépendance du Monténégro dans trois ans". Si cela arrivait on pourrait s'interroger à propos de l'ex-Yougoslavie : a) Alors que les Monténégrins qui représentaient 2,6% de la population auront la souveraineté sur 13 800 km<sup>2</sup>, pourquoi les Hongrois qui représentaient 1,9% n'auraient pas de souveraineté sur 4 800 km<sup>2</sup> dans une partie de Vojvodine ? b) Pourquoi la Serbie proprement dite n'aurait pas 93 000 km<sup>2</sup> étant donné que les Serbes représentaient les 36,3% de la population ? c) Alors que presque toutes les nationalités de l'ex-fédération (Slovènes, Croates, Bosniaques, Monténégrins, Albanais) auront accès à la Mer Adriatique, pourquoi les Serbes en seraient-ils privés ? Est-ce la récompense de leur fidélité à la cause des Alliés pendant les deux Guerres ?
8. Au Soudan qui ne peut pas nourrir sa population malgré le soleil africain et les eaux du Nil, il y a trois sortes de ségrégations : a) ethnique : le nord est blanc le Sud est noir. b) linguistique : Le nord est arabophone et le sud anglophone. c) religieuse : le nord est musulman (63%), le sud est chrétien (25%) et animiste (12%). Alors qu'on a morcelé l'ex-Yougoslavie qui ne mesurait à peine que la moitié de la France, pourquoi ne pourrait-on pas diviser en deux un pays cinq fois plus grand que la France et assurer ainsi à tout le monde sa dignité ?
9. Alors que les Américains se sont intéressés, de près, au sort de la Bosnie et du Kosovo, ex-possessions turco-ottomanes, pourquoi les Européens ne s'intéresseraient-ils pas au sort de Cuba et de Porto Rico, ex-possessions espagnoles ? A noter qu'à Cuba l'euro fait aujourd'hui concurrence au dollar et qu'en 1998 les Portoricains ont voté contre leur rattachement aux Etats Unis. Pourquoi ne pas penser à une confédération des Caraïbes quadrilingues (français, anglais, espagnol, néerlandais) associées à l'Union Européenne ?
10. Les récents pourparlers autour du projet de création d'un Etat Kurde indépendant dans la Mésopotamie, (pour le contrôle du pétrole et des eaux du moyen orient par les anglo-saxons), pourrait avoir un effet positif sur la réduction du nombre de réfugiés Kurdes qui seraient tentés d'immigrer vers les pays d'Europe.

Certes, nous sommes devant une multitude de problèmes semblables qui demandent des décisions audacieuses ; mais l'Histoire nous rappelle, à travers les âges, les actes de courage, dont :

- Le roi Salomon d'Israël,
- Alexandre le Grand,
- Le commandant Tarik Ibn Ziâd,
- Le tsar Pierre le Grand,
- Indra Gandhi...

ne sont que quelques exemples.



fin de non-recevoir. Cet épisode crucial fut rapporté dans un entretien historique accordé au journal Al-Hayat (repris le 22 septembre 2000 par le quotidien israélien Ha'aretz et l'agence Associated Press) par Nawaf Mazalha, haut responsable d'origine arabe de la diplomatie israélienne, qui dévoila que la principale pierre d'achoppement ayant conduit à l'échec des négociations avait été le devenir du Quartier arménien.

Pour Israël, les biens du Patriarcat sont des objets de convoitise et le génocide arménien est un objet de marchandage. Les propos tenus par Shimon Pérès, ministre israélien des Affaires étrangères, en avril 2001, et ceux de Rivka Cohen, ambassadeur d'Israël, en février 2002, étaient tout simplement destinés à poser les termes du marché.

#### LA MARGINALISATION DU GENOCIDE DE 1915 EST UNE DIVERSION.

Tandis que les Arméniens sont divertis par la diplomatie israélienne, le "Grand Jérusalem" prend une forme nuisible aux intérêts du peuple arménien.

Un mois après la déclaration de Shimon Pérès, l'armée israélienne fit irruption dans la propriété de Baron Der ; plusieurs bâtiments subirent à ce moment là – comme par la suite – de nombreuses dégradations ; le pire restait cependant à venir. Fin avril 2002, elle construisit une route militaire de cin-

quante mètres de large sur un kilomètre de long – qui relie la colonie juive de Gilo, située près des faubourgs de Jérusalem, traverse la propriété de Baron Der, puis rejoint la route de Bethléem. Puis, le 23 juin, le commandement militaire israélien en Cisjordanie confisqua – purement et simplement – la propriété du Patriarcat pour ériger un mur entre la colonie juive de Gilo et le camp de réfugié palestinien de Aïda. La prochaine étape sera l'annexion ... évidemment.

La politique de destruction, de confiscation et d'annexion menée par Israël touche désormais aux biens du peuple arménien en Terre Sainte. Certainement, les Arméniens du monde entier vont réagir vigoureusement, mais très vite, ils seront encore une fois conviés à se taire, à accepter toutes les offenses et les injures portées contre eux, sous peine de voir leur principale revendication – la reconnaissance du génocide – marginaliser par les médias internationaux.

Les Arméniens ne doivent pas tomber dans le piège d'un débat conçu pour tendre

artificiellement leurs rapports avec les Juifs. Parmi ces derniers, il existe partout dans le monde des hommes de renom qui reconnaissent, comme l'a reconnu l'historien Israël Charny, directeur exécutif de l'Institut de l'Holocauste et du Génocide de Jérusalem, dans une lettre adressée le 4 Mars 2002 aux autorités de son pays, que "nier le génocide arménien équivaut à nier l'holocauste subi par le peuple juif." Cela est-il suffisant pour protéger les intérêts du peuple arménien ? Non, évidemment.

#### MAÎTRISER À TOUT PRIX L'ÉVACUATION DES HYDROCARBURES DE LA CASPIENNE.

Pour obtenir justice partout où leurs intérêts sont bafoués, les Arméniens doivent apprendre à maîtriser le temps et l'espace géopolitique.

Sachant que, sous l'impulsion politique des Etats-Unis, l'axe stratégique regroupant Ankara et Tel-Aviv a été récemment étendu à Tbilissi et Bakou, les Arméniens peuvent logiquement conclure que cette élargissement de la sphère d'influence américaine en direction du Caucase vise un

**Pour Israël, les biens du Patriarcat sont des objets de convoitise et le génocide arménien est un objet de marchandage**

double but : le contrôle des réserves d'eau et d'hydrocarbures du Moyen-Orient. L'eau, élément vital par excellence, est déjà depuis quelques années un objet de graves tensions entre la Turquie, la Syrie et l'Irak et entre Israël et ses voisins, tandis que la maîtrise des approvisionnements de pétrole et de gaz par les pays industrialisés est une source permanente de conflits. Le contrôle des eaux de l'Euphrate, qui prend sa source au pied de l'Ararat, avant de parcourir plusieurs centaines de kilomètres à travers les territoires occupés d'Arménie occidentale, et celui des hydrocarbures de la Caspienne, la plus vaste étendue fermée d'eaux salées du monde, renvoient donc les Américains au règlement inachevé de la Question arménienne.

Evidemment, de la théorie à la pratique, il y a loin de la coupe aux lèvres puisque – pour le moment – ce qu'il reste de l'Arménie est écarté de la route du pétrole par les Etats-Unis. Toutefois, ces derniers s'apercevront bientôt que la profondeur stratégique acquise en Géorgie par leur armée est trop courte car les Arméniens contrôlent la porte d'accès continentale à la Caspienne.

Contribuer à l'évacuation des hydrocarbures de la Caspienne et de l'Asie centrale vers les marchés internationaux, tout en gardant une certaine maîtrise des flux, représente le grand défi que les Arméniens

affronteront au cours de la première décennie du IIIème millénaire. En cas de victoire, le peuple arménien pourra négocier en position favorable face aux Etats-Unis, à Israël et *in fine* ... à la Turquie.

L'augmentation des besoins mondiaux en eau et en carburant ouvre une exceptionnelle fenêtre d'opportunité que les Arméniens doivent impérativement mettre à profit s'ils veulent protéger leurs intérêts bafoués, presque partout dans le monde, et accélérer le règlement en leur faveur de la Cause arménienne.

V.A.

**ABONNEZ-VOUS A  
La Lettre de l'ADL  
AUJOURD'HUI !**

#### LA MALADRESSE DU "LOUP FARCEUR"

**Décidément, Paul Wolfowitz, "loup farceur" en français, n'en rate pas une.**

**D**ans un entretien accordé à CNN le 14 juillet en Turquie, le secrétaire d'Etat adjoint américain à la Défense a déclaré, sans rire : *"Je pense que l'une des meilleures preuves pour savoir si un pays est démocratique ou non c'est de regarder la façon dont il traite ses minorités. Et actuellement l'une des choses qui m'impressionne le plus dans l'histoire de la Turquie c'est la manière dont elle traite ses minorités."*

Permettez-nous de vous rappeler, M. Wolfowitz, que l'une des meilleures preuves pour désigner un pays comme démocratique est l'honnêteté et la décence de ses hauts fonctionnaires. Vos déclarations, visiblement destinées à nier la mémoire meurtrière du peuple arménien, s'inscrivent dans une tradition politique américaine. Propos indignes de votre ancien président, Woodrow Wilson (1856 – 1924) qui vous aurait sans nul doute cloué au pilori pour avoir nuit à ce point à l'intégrité de la grande démocratie que vous êtes supposé représenter.

Hélas, il ne faut pas en attendre autant du texan qui, aujourd'hui, gouverne, sans nuances, la politique étrangère des Etats-Unis dans l'intérêt pétrolier de sa famille et des membres de son administration.

**Suivez l'actualité sur  
le site Internet de  
ADL-Ramgavar  
<http://adl.hayway.org>**

Géorgie suite p1 nationaux comptent néanmoins réussir grâce à l'armée turque à laquelle les pays occidentaux ont assigné une double mission : porter l'armée géorgienne au niveau des normes reconnues par l'OTAN et remplacer l'armée russe en Géorgie ; ceci afin d'empêcher l'émission de ce pays multinational en plusieurs Etats autonomes et/ou indépendants.

Par ailleurs, la présence de conseillers et instructeurs militaires issus des rangs des pays membres du commandement de l'OTAN, qui servent à entraîner des forces spéciales composées, sur le plan ethnique, par des soldats purement géorgiens, s'inscrit aussi dans la perspective du BTC. L'envoi des forces spéciales à Tsalka – un département limitrophe du Djavakhk peuplé en majorité par des Arméniens et des Grecs – où il serviront pour réprimer toute forme de manifestations hostiles issues de la population civile, qui a coïncidé avec le moment choisi par British Petroleum pour mener ses études de faisabilité en vue de la construction du BTC, vient servir de preuve à cette dernière affirmation.

#### L'ETAT FÉDÉRAL DOIT ÊTRE ÉTENDU AU DJAVAKHK

Les hommes politiques et les médias géorgiens blessent la mémoire et l'honneur des Arméniens dispersés dans le monde entier. Ils cherchent visiblement à provoquer leur colère. A cette fin, ils accusent ceux-ci pêle-mêle : “ d'affabulation, d'assassinat, de banditisme, de communisme, d'extrémisme, de fascisme, de nazisme, de proxénétisme, de séparatisme, de terrorisme, etc. ” tandis que les Turcs sont présentés comme des gens vertueux, démocrates et soucieux envers la minorité arménienne en particulier. (The Georgian Times, 17/06 et 12/08, entre autres).

Tous accusent les Arméniens de comploter en faveur de la séparation du Djavakhk pour ensuite demander son rattachement à l'Arménie. En réalité, le Djavakhk revendique ni plus ni moins que son autonomie au sein d'un véritable Etat fédéral. David Rastakian, dirigeant du parti Virk pense en tout cas “ qu'un jour la Géorgie deviendra un véritable Etat fédéral et le Djavakhk, qui est peuplé en majorité par les Arméniens, acquerra son autonomie politique. ” Il affirme en outre que ce concept est l'expression de la volonté populaire et, partant de là, il demande la tenue d'un référendum sur l'octroi de l'autonomie pour le Djavakhk afin qu'un nouveau statut politique offre la possibilité de résoudre plus efficacement les graves problèmes auxquels est confrontée la population. Hélas, cette idée légitime et raisonnable n'enchantent guère les nationalistes au pouvoir.

Ceci étant posé, ces accusations totalement infondées visent un objectif : provoquer des heurts violents entre Arméniens et Géorgiens pour lancer ensuite une vaste campagne d'épuration ethnique. Pour réussir dans cette entreprise la presse dénigre sans cesse le peuple arménien. Voici un exemple rapporté par le journal Golos Armenii montrant bien l'ampleur de la campagne raciste et xénophobe menée en

Géorgie à l'encontre des Arméniens. The Georgian Times, un hebdomadaire en anglais, ironise sans complaisance sur un joueur de tennis argentin d'origine arménienne en présentant deux nouvelles à ses lecteurs : “ La mauvaise nouvelle est qu'un Arménien, [David] Nalbandian, est arrivé en finale à Wimbledon ” et “ la bonne nouvelle est qu'il a perdu. ” (Golos Armenii, 01/08).

Les hommes politiques sont également copieusement servis. Mikhaël Sahakshvili, dirigeant politique dont le parti est sorti vainqueur du dernier scrutin électoral, Zohrab Jvania, ancien président du parlement, et, Nino Burjanidze, actuelle présidente du parlement, et beaucoup d'autres sont régulièrement accusés par leurs pairs et la presse d'être Arméniens ; comme si leur appartenance à cette origine en particulier pouvait être considéré comme un délit ou un crime puni par la loi. Cela ne peut pas l'être, évidemment. Mais les ravages psychologiques que cette débauche de racisme et de xénophobie provoque au sein de la société civile laisseront des traces profondes, qui ne pourront être traitées efficacement sans une forte mobilisation de tous les démocrates, au-delà de leurs appartenances nationales respectives.

Tout n'est, heureusement, pas perdu d'avance, car encore nombreux sont ces Arméniens et ces Géorgiens qui désirent se mettre ensemble pour combattre le racisme et la xénophobie dans l'intérêt commun de leurs peuples respectifs.

#### L'IMPROBABLE LUTTE CONTRE LE TERRORISME ISLAMIQUE

Des “ escadrons de la mort ” géorgiens, mais aussi de tchéchènes, de tchérkesses, de turcs, d'azéris, de pakistanais, d'afghans et d'arabes sillonnent le pays et agissent en toute impunité. Bien qu'ils soient une menace pour la paix, ils ne sont pas visés par la campagne internationale contre le terrorisme. La Géorgie tolère bon gré mal gré ces terroristes sur son sol car ils permettent de justifier la présence militaire turque et occidentale. Cette tactique, d'une naïveté déconcertante, est transparente comme l'eau claire. Elle comporte toutefois des risques géopolitiques.

En effet, s'il est avéré que l'armée nationale géorgienne, formée par l'OTAN, équipée par Israël et soutenu par la Turquie tarde trop à neutraliser les foyers terroristes, les forces arméniennes et russes agiront elles-mêmes, dès que la situation géopolitique sera favorable. Afin de compliquer un peu cette probable intervention militaire conjointe, qui sera vraisemblablement menée au nom de la légitime défense, la Géorgie a demandé et obtenu, au sommet de l'OSCE en 1999 à Istanbul, l'évacuation de toutes les bases militaires russes : les conditions et les modalités de cette évacuation devant être définies plus tard entre les intéressés.

Cette base, qui fut installée en 1828 pour faire face à l'armée ottomane, représente une hypothèque russe sur la construction du BTC et grève l'entrée de la Géorgie dans l'OTAN. C'est pourquoi, la Géorgie, qui désire confier cette base à l'armée

turque, exige sa fermeture avant 2004 – date à laquelle le chantier de l'oléoduc doit en principe arriver au Djavakhk –, soit un an avant son entrée prévue dans l'OTAN. Mais la population arménienne du Djavakhk est strictement opposée à ce plan comme à l'évacuation de la base pour deux raisons : premièrement, elle contribue à l'économie locale et, deuxièmement, elle constitue un solide rempart contre le danger turc.

Cependant, la sphère d'influence russe reflue vers le nord et il n'est pas exclu que dans le cadre d'un marché conclu avec Washington, la Russie décide d'évacuer ses dernières bases en Géorgie – dont celle d'Akhalkalak. Ceci étant, le personnel militaire, qui sert sous drapeau russe, est composé en majorité par les Arméniens du Djavakhk. La Russie évacuera certainement un jour ces dernières bases en Géorgie, mais non sans avoir pris soin de laisser sur place équipements, armes et munitions en quantités suffisantes pour soutenir un long siège et, si la situation géopolitique le permet, pour contre-attaquer en direction de la Mer Noire.

#### LE SPURK DOIT S'ENGAGER ET AGIR MAINTENANT

Si rien ne permet de dire avec certitude que les faits exposés plus haut déboucheront à coup sûr sur un conflit majeur entre Géorgiens et Arméniens, les récents développements ont toutefois de quoi inquiéter en raison principalement de l'état de faiblesse dans lequel est plongé la politique étrangère arménienne suite aux événements de 11 septembre 2001. Occulter cette grave réalité revient en fait à accepter sans broncher la persistance du blocus.

Le Spurk doit maintenant s'engager, définir des priorités et agir de concert avec les Arméniens de Géorgie et les démocrates géorgiens.

La reconnaissance du génocide de 1915 par la Géorgie représente, entre autres, une de ces priorités, mais ce n'est pas la seule. En effet, il convient aussi de renforcer le poids politique des Arméniens dans cet indispensable pays de transit vers l'Europe et la Russie pour, d'une part, refroidir les ardeurs guerrières des ennemis du peuple arménien et, d'autre part, offrir à l'Arménie un accès fiable politiquement et viable économiquement à la Mer Noire.

Cette perspective facilitera, sans aucun doute possible, la réalisation, si chère à l'Occident, des chantiers régionaux que sont “ la stabilité politique et la prospérité économique ”. A l'inverse, c'est-à-dire si le peuple arménien échoue dans son entreprise, les Turcs et leurs affidés poursuivront, dans le sud du Caucase, la destruction des Arméniens, comme ils détruiraient ceux d'Arménie occidentale et de Cilicie au siècle dernier.

La balle est maintenant dans le camp des vrais démocrates. Arméniens et Géorgiens peuvent encore se mettre d'accord sur leur histoire commune – les Turcs massacrèrent aussi un grand nombre de Géorgiens durant la Première Guerre mondiale – et réussir, dès demain, à créer une entente politique fondée, au-delà de ce qui les sépare aujourd'hui, sur une grande amitié séculaire.

Alea jacta est.

Vrej Armen